

Fonds commun d'actions outre-mer Impérial

Rapport financier intermédiaire (non audité)

pour la période close le 30 juin 2024

États de la situation financière (non audité) (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 30 juin 2024 et 31 décembre 2023 (note 1)

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Actif		
Actif courant		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	258 018 \$	264 640 \$
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	4 822	2 373
Marge	923	47
Intérêts à recevoir	10	11
Dividendes à recevoir	836	677
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	242	-
Actifs dérivés	418	1 372
Total de l'actif	265 269	269 120
Passif		
Passif courant		
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	311	_
Passifs dérivés	1 503	516
Total du passif	1 814	516
Actif net attribuable aux porteurs de parts		
rachetables (note 5)	263 455 \$	268 604 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	263 455 \$	268 604 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 5)		
Catégorie A	29,41 \$	27,18 \$

† Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Fonds avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 30 juin 2024 et 31 décembre 2023.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
30 juin 2024	10 301	10 855
31 décembre 2023	12 918	13 673

Type de garantie* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
30 juin 2024	_	10 855	_	_
31 décembre 2023	-	13 673	-	-

^{*} Les définitions se trouvent à la note 2k.

Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 1er février 1991 (la date de création).

	Date de début des activités
Catégorie A	24 novembre 2003

États du résultat global (non audité) (en milliers, sauf les montants par part)

Pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 (note 1)

	30 juin 2024	30 juin 2023
Profit net (perte nette) sur instruments financiers		
Intérêts aux fins de distribution	579 \$	538 \$
Revenu de dividendes	4 720	4 942
Profit (perte) sur dérivés	1 817	1 555
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements		0.007
et de dérivés	8 844	3 297
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	243	(131)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	6 346	18 759
Profit net (perte nette) sur instruments financiers	22 549	28 960
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	22 349	20 900
Autres produits	(40)	(00)
Profit (perte) de change sur la trésorerie Revenu tiré du prêt de titres ±	(10) 25	(89) 41
Revenu lile du prei de illies I		
	15	(48)
Charges (note 6)		
Frais de gestion ±±	370	361
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	_	_
Coûts de transaction ±±±	171	141
Retenues d'impôt (note 7)	654	706
	1 195	1 208
Renonciations / prises en charge par le gestionnaire	(68)	(66)
	1 127	1 142
Augmentation (diminution) de l'actif net		
attribuable aux porteurs de parts rachetables		
(à l'exclusion des distributions)	21 437	27 770
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux		
porteurs de parts rachetables, par catégorie (à		
l'exclusion des distributions)	04 407 6	07 770 A
Catégorie A	21 437 \$	27 770 \$
Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie		
Catégorie A	9 450	10 117
Augmentation (diminution) de l'actif net		
attribuable aux porteurs de parts rachetables,		
par part (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	2,27 \$	2,74 \$

± Revenu tiré du prêt de titres (note 2k)

	30 juin 20	124	30 juin 2	2023
	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	34 \$	100,0	56 \$	100,0
Intérêts versés sur la garantie	-	_	-	-
Retenues d'impôt Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York	(1)	(2,9)	(1)	(1,8)
Mellon Corp. (The)	(8)	(23,6)	(14)	(25,0)
Revenu tiré du prêt de titres	25 \$	73,5	41 \$	73,2

±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie A	0,25 %

±±± Commissions de courtage et honoraires (notes 8 et 9)

	2024	2023
Commissions de courtage et autres honoraires (en milliers de dollars)		
Total payé	102	81
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc.	_	_
Payé à CIBC World Markets Corp.	_	_
Rabais de courtage (en milliers de dollars)		
Total payé	43	32
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp.	_	_

Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des frais de garde, et à la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (STM CIBC) au titre des services de prêt de titres pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 étaient les suivants :

	2024	2023
(en milliers de dollars)	8	14

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (en milliers)

Pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 (note 1)

	Parts de catégorie A	
	30 juin 2024	30 juin 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net		
attribuable aux porteurs de parts rachetables		
(à l'exclusion des distributions)	21 437 \$	27 770 \$
Transactions sur parts rachetables		
Montant reçu à l'émission de parts	15 116	16 228
Montant payé au rachat de parts	(41 702)	(34 103)
· · ·	(26 586)	(17 875)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux	, ,	,
porteurs de parts rachetables	(5 149)	9 895
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début	, ,	
de la période	268 604	255 720
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin		
de la période	263 455 \$	265 615 \$
Parts rachetables émises et en circulation (note 5)		
Aux 30 juin 2024 et 2023		
Solde au début de la période	9 883	10 519
Parts rachetables émises	517	619
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	_	_
	10 400	11 138
Parts rachetables rachetées	(1 441)	(1 295)
Solde à la fin de la période	8 959	9 843

Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 7)

En décembre 2023, le Fonds disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2033 à 2043	Total des pertes en capital nettes
_	190 920

Tableaux des flux de trésorerie (non audité) (en milliers)

Pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 (note 1)

	30 juin 2024	30 juin 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux		
porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à		
l'exclusion des distributions)	21 437 \$	27 770 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	10	89
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements		
et de dérivés	(8 844)	(3 297)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des		
placements et des dérivés	(6 346)	(18 759)
Achat de placements	(231 812)	(224 494)
Produits de la vente de placements	255 634	235 420
Marge	(876)	708
Intérêts à recevoir	` 1	_
Dividendes à recevoir	(159)	(103)
	29 045	17 334
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	15 116	16 129
Montant payé au rachat de parts	(41 702)	(33 334)
	(26 586)	(17 205)
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la		
période	2 459	129
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(10)	(89)
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	2 373	2 810
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	4 822 \$	2 850 \$
Intérêts recus	580 \$	538 \$
Dividendes recus, nets des retenues d'impôts	3 907 \$	4 133 \$

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 30 juin 2024

		Coût moyen	Juste valeur	
Titre	Nombre	(en milliers	(en milliers	% de
**	d'actions	de dollars)	de dollars)	l'actif net
ACTIONS CANADIENNES Canadian Pacific Kansas City Ltd.	15 470	1 215	1 666	
Thomson Reuters Corp.	1 112	163	256	
		1 378	1 922	0,7 %
TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES		1 378	1 922	0,7 %
ACTIONS INTERNATIONALES				
Australie				
Atlassian Corp. PLC	4 680	1 299	1 132	
Australia and New Zealand Banking Group Ltd.	32 799	709	843	
BHP Group Ltd.	45 222	1 797	1 768	
Bluescope Steel Ltd.	16 064	307	298	
Cochlear Ltd. Commonwealth Bank of Australia	3 241	647	979	
CSL Ltd.	7 686 5 796	642 1 482	891 1 555	
Fortescue Metals Group Ltd.	21 068	424	410	
GPT Group	86 647	337	316	
Macquarie Group Ltd.	1 962	280	365	
Medibank Private Ltd.	125 721	432	426	
National Australia Bank Ltd. Rio Tinto Ltd.	13 728 5 023	437 507	453 544	
Sonic Healthcare Ltd.	28 192	893	674	
Vicinity Centres	190 694	327	321	
Wesfarmers Ltd.	23 649	1 144	1 401	
Wisetech Global Ltd.	2 704	219	246	
Woolworths Group Ltd.	11 025	364	339	4.0.0/
Autriche (note 10)	_	12 247	12 961	4,9 %
Erste Group Bank AG	5 966	400	386	
Lioto Group Bunk/NO	0 000	400	386	0,1 %
Belgique (note 10)	_			0,1.70
KBC Group NV	3 089	266	298	
·		266	298	0,1 %
Bermudes				
Arch Capital Group Ltd.	8 670	831	1 197	
	_	831	1 197	0,5 %
Brésil	F7 000	700	4.047	
NU Holdings Ltd.	57 690	786 786	1 017 1 017	0,4 %
Danemark	_	700	1017	0,4 /0
Carlsberg AS, série B	2 206	427	362	
DSV AS	3 238	569	680	
Novo Nordisk AS, catégorie B	46 456	2 587	9 094	
Novozymes AS, catégorie B Rockwool International AS, catégorie B	9 845 454	720 263	823 252	
Tryg AS	11 722	352	350	
Vestas Wind Systems AS	16 445	585	522	
,		5 503	12 083	4,6 %
Finlande (note 10)				
Elisa OYJ	6 909	448	433	
Kesko OYJ, série B	15 431	402	371	
Kone OYJ, catégorie B Nordea Bank ABP	7 312	486	496	
Nordea Balik ADF	41 898	706 2 042	683 1 983	0,8 %
France (note 10)	_	2 042	1 300	0,0 70
Air Liquide SA	9 756	1 669	2 303	
Airbus SE	7 797	1 242	1 464	
AXA SA	9 951	494	446	
BNP Paribas SA	9 811	728	858	
Capgemini SE Carrefour SA	2 667 17 605	579 390	725 341	
Compagnie de Saint-Gobain SA	5 038	413	536	
Compagnie Générale des Établissements				
Michelin	8 352	370	442	
Dassault Systèmes SE	5 752	320	296	
Edenred Eiffage SA	17 782 2 677	1 341 358	1 032 337	
Enrage SA Engle	24 632	570	483	
EssilorLuxottica SA	2 660	625	782	
Hermes International	94	321	297	
Ipsen SA	1 828	282	307	
L'Oréal SA	5 907	2 906	3 557	
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	4 345	2 878	4 564	
Orange SA	10 857	170	149	

Titre		Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% l'actif r
	Pernod-Ricard SA	3 130	773	584	
	Publicis Groupe	5 036	547	732	
	Safran SA	9 106	1 924	2 625	
	Sanofi SA	6 581	867	868	
	Schneider Electric SE	8 846	1 555	2 901	
	Teleperformance	1 403	230	203	
	TotalEnergies SE	20 084	1 330	1 840	
	Veolia Environnement SA Vinci SA	11 215 7 062	488 1 068	460 1 018	
		- 1 002	24 438	30 150	11,4
	magne (note 10) Allianz SE, actions nominatives	3 447	1 117	1 310	
	Bayerische Motoren Werke (BMW) AG	1 271	173	165	
	Brenntag SE	2 840	296	262	
	Deutsche Bank AG, actions nominatives	23 479	471	513	
	Deutsche Boerse AG	2 544	551	711	
	Deutsche Post AG, actions nominatives	17 766	1 244	987	
	Deutsche Telekom AG, actions				
	nominatives	48 751	1 451	1 676	
	GEA Group AG	7 179	406	408	
	HeidelbergCement AG	4 252	484	601	
	Infineon Technologies AG	28 294	1 351	1 421	
	Mercedes-Benz Group AG	7 805	687	739	
	Merck KGaA	2 142	486	485	
	Muenchener Rueckversicherungs-				
	Gesellschaft AG, actions nominatives	1 381	948	945	
	SAP SE	14 582	2 486	4 007	
	Sartorius AG	761	323	244	
	Siemens AG, actions nominatives	4 192	829	1 067	
	Siemens Healthineers AG	6 063	393	478	
	Symrise AG	5 867	905	982	
Hon	g Kong (note 10)	_	14 601	17 001	6,5
	AIA Group Ltd.	132 515	1 554	1 227	
	Link REIT	61 296	405	326	
	Sun Hung Kai Properties Ltd.	32 926	434	390	
	Swire Pacific Ltd., catégorie A	24 777	252	299	
	Techtronic Industries Co. Ltd.	16 892	377	263	
		_	3 022	2 505	0,9
ıde	HDFC Bank Ltd.	13 158	354	364	
	HDFC Bank Ltd., CAAÉ	4 431	394	390	
	ICICI Bank Ltd., CAAÉ	27 590	833	1 087	
	Tata Consultancy Services Ltd.	6 813	360	435	
			1 941	2 276	0,9
	ésie PT Bank Central Asia TBK	433 124	310	359	
	PT Telkom Indonesia (Persero) TBK	1 012 766		000	
		1 012 700	341	263	
Irlan	,	1012700	341 651	263 622	0,2
	ide (note 10)	_	651	622	0,2
	de (note 10) Aon PLC	3 863	651 1 309	622 1 552	0,2
	de (note 10) Aon PLC DCC PLC	3 863 3 974	651 1 309 383	622 1 552 379	0,2
	de (note 10) Aon PLC DCC PLC Experian PLC	3 863 3 974 22 696	1 309 383 922	622 1 552 379 1 443	0,2
	de (note 10) Aon PLC DCC PLC Experian PLC ICON PLC	3 863 3 974 22 696 4 450	1 309 383 922 1 138	622 1 552 379 1 443 1 908	0,2
	de (note 10) Aon PLC DCC PLC Experian PLC	3 863 3 974 22 696	1 309 383 922	622 1 552 379 1 443	0,2
	ide (note 10) Aon PLC DCC PLC Experian PLC ICON PLC Kerry Group PLC, catégorie A STERIS PLC	3 863 3 974 22 696 4 450 2 704	651 1 309 383 922 1 138 383	622 1 552 379 1 443 1 908 300	
sraël	de (note 10) Aon PLC DCC PLC Experian PLC ICON PLC Kerry Group PLC, catégorie A STERIS PLC	3 863 3 974 22 696 4 450 2 704 3 150	1 309 383 922 1 138 383 733 4 868	1 552 379 1 443 1 908 300 946 6 528	
sraël	de (note 10) Aon PLC DCC PLC Experian PLC ICON PLC Kerry Group PLC, catégorie A STERIS PLC Bank Hapoalim B.M.	3 863 3 974 22 696 4 450 2 704 3 150	651 1 309 383 922 1 138 383 733 4 868	1 552 379 1 443 1 908 300 946 6 528	
sraël	de (note 10) Aon PLC DCC PLC Experian PLC ICON PLC Kerry Group PLC, catégorie A STERIS PLC Bank Hapoalim B.M. Check Point Software Technologies Ltd.	3 863 3 974 22 696 4 450 2 704 3 150 — 29 220 3 139	651 1 309 383 922 1 138 383 733 4 868	1 552 379 1 443 1 908 300 946 6 528	
raël	de (note 10) Aon PLC DCC PLC Experian PLC ICON PLC Kerry Group PLC, catégorie A STERIS PLC Bank Hapoalim B.M. Check Point Software Technologies Ltd. Israel Discount Bank, catégorie A	3 863 3 974 22 696 4 450 2 704 3 150 29 220 3 139 43 047	651 1 309 383 922 1 138 383 733 4 868 354 661 305	622 1 552 379 1 443 1 908 300 946 6 528 353 709 294	
raël	ide (note 10) Aon PLC DCC PLC Experian PLC ICON PLC Kerry Group PLC, catégorie A STERIS PLC Bank Hapoalim B.M. Check Point Software Technologies Ltd. Israel Discount Bank, catégorie A Mizrahi Tefahot Bank Ltd.	3 863 3 974 22 696 4 450 2 704 3 150 29 220 3 139 43 047 6 123	651 1 309 383 922 1 138 383 733 4 868 354 661 305 298	622 1 552 379 1 443 1 908 300 946 6 528 353 709 294 284	
raël	de (note 10) Aon PLC DCC PLC Experian PLC ICON PLC Kerry Group PLC, catégorie A STERIS PLC Bank Hapoalim B.M. Check Point Software Technologies Ltd. Israel Discount Bank, catégorie A Mizrahi Tefahot Bank Ltd. Mobileye Global Inc., catégorie A	3 863 3 974 22 696 4 450 2 704 3 150 29 220 3 139 43 047 6 123 14 593	651 1 309 383 922 1 138 383 733 4 868 354 661 305 298 610	622 1 552 379 1 443 1 908 300 946 6 528 353 709 294 284 561	
raël	ide (note 10) Aon PLC DCC PLC Experian PLC ICON PLC Kerry Group PLC, catégorie A STERIS PLC Bank Hapoalim B.M. Check Point Software Technologies Ltd. Israel Discount Bank, catégorie A Mizrahi Tefahot Bank Ltd.	3 863 3 974 22 696 4 450 2 704 3 150 29 220 3 139 43 047 6 123	651 1 309 383 922 1 138 383 733 4 868 354 661 305 298	622 1 552 379 1 443 1 908 300 946 6 528 353 709 294 284	2,5
sraël	de (note 10) Aon PLC DCC PLC Experian PLC ICON PLC Kerry Group PLC, catégorie A STERIS PLC Bank Hapoalim B.M. Check Point Software Technologies Ltd. Israel Discount Bank, catégorie A Mizrahi Tefahot Bank Ltd. Mobileye Global Inc., catégorie A Monday.com Ltd.	3 863 3 974 22 696 4 450 2 704 3 150 29 220 3 139 43 047 6 123 14 593 2 670	651 1 309 383 922 1 138 383 733 4 868 354 661 305 298 610 799 3 027	622 1 552 379 1 443 1 908 300 946 6 528 353 709 294 284 561 879 3 080	2,5
sraël	de (note 10) Aon PLC DCC PLC Experian PLC ICON PLC Kerry Group PLC, catégorie A STERIS PLC Bank Hapoalim B.M. Check Point Software Technologies Ltd. Israel Discount Bank, catégorie A Mizrahi Tefahot Bank Ltd. Mobileye Global Inc., catégorie A Monday.com Ltd. a (note 10) Assicurazioni Generali SPA	3 863 3 974 22 696 4 450 2 704 3 150 29 220 3 139 43 047 6 123 14 593 2 670	651 1 309 383 922 1 138 383 733 4 868 354 661 305 298 610 799 3 027	622 1 552 379 1 443 1 908 300 946 6 528 353 709 294 284 561 879 3 080	2,5
sraël	de (note 10) Aon PLC DCC PLC Experian PLC ICON PLC Kerry Group PLC, catégorie A STERIS PLC Bank Hapoalim B.M. Check Point Software Technologies Ltd. Israel Discount Bank, catégorie A Mizrahi Tefahot Bank Ltd. Mobileye Global Inc., catégorie A Monday.com Ltd. e (note 10) Assicurazioni Generali SPA Enel SPA	3 863 3 974 22 696 4 450 2 704 3 150 29 220 3 139 43 047 6 123 14 593 2 670	651 1 309 383 922 1 138 383 733 4 868 354 661 305 298 610 799 3 027	622 1 552 379 1 443 1 908 300 946 6 528 353 709 294 284 561 879 3 080 620 808	2,5
sraël	ide (note 10) Aon PLC DCC PLC Experian PLC ICON PLC Kerry Group PLC, catégorie A STERIS PLC Bank Hapoalim B.M. Check Point Software Technologies Ltd. Israel Discount Bank, catégorie A Mizrahi Tefahot Bank Ltd. Mobileye Global Inc., catégorie A Monday.com Ltd. In (note 10) Assicurazioni Generali SPA Enel SPA Eni SPA	3 863 3 974 22 696 4 450 2 704 3 150 29 220 3 139 43 047 6 123 14 593 2 670 18 200 85 171 14 062	651 1 309 383 922 1 138 383 733 4 868 354 661 305 298 610 799 3 027	622 1 552 379 1 443 1 908 300 946 6 528 353 709 294 284 561 879 3 080 620 808 295	2,5
sraël	de (note 10) Aon PLC DCC PLC Experian PLC ICON PLC Kerry Group PLC, catégorie A STERIS PLC Bank Hapoalim B.M. Check Point Software Technologies Ltd. Israel Discount Bank, catégorie A Mizrahi Tefahot Bank Ltd. Mobileye Global Inc., catégorie A Monday.com Ltd. e (note 10) Assicurazioni Generali SPA Eni SPA Eni SPA Ferrari NV	3 863 3 974 22 696 4 450 2 704 3 150 29 220 3 139 43 047 6 123 14 593 2 670 18 200 85 171 14 062 6 647	651 1 309 383 922 1 138 383 733 4 868 354 661 305 298 610 799 3 027 511 808 315 1 714	622 1 552 379 1 443 1 908 300 946 6 528 353 709 294 284 561 879 3 080 620 808 295 3 711	2,5
sraël	de (note 10) Aon PLC DCC PLC Experian PLC ICON PLC Kerry Group PLC, catégorie A STERIS PLC Bank Hapoalim B.M. Check Point Software Technologies Ltd. Israel Discount Bank, catégorie A Mizrahi Tefahot Bank Ltd. Mobileye Global Inc., catégorie A Monday.com Ltd. a (note 10) Assicurazioni Generali SPA Enel SPA Enel SPA Eni SPA Ferrari NV Intesa Sanpaolo SPA	3 863 3 974 22 696 4 450 2 704 3 150 29 220 3 139 43 047 6 123 14 593 2 670 18 200 85 171 14 062 6 647 53 813	651 1 309 383 922 1 138 383 733 4 868 354 661 305 298 610 799 3 027 511 808 315 1714 284	622 379 1 443 1 908 300 946 6 528 353 709 294 284 561 879 3 080 620 808 808 295 3 711 274	2,5
sraël	de (note 10) Aon PLC DCC PLC Experian PLC ICON PLC Kerry Group PLC, catégorie A STERIS PLC Bank Hapoalim B.M. Check Point Software Technologies Ltd. Israel Discount Bank, catégorie A Mizrahi Tefahot Bank Ltd. Mobileye Global Inc., catégorie A Monday.com Ltd. a (note 10) Assicurazioni Generali SPA Enel SPA Eni SPA Ferrari NV Intesa Sanpaolo SPA Mediobanca SPA	3 863 3 974 22 696 4 450 2 704 3 150 29 220 3 139 43 047 6 123 14 593 2 670 18 200 85 171 14 062 6 647 53 813 18 755	651 1 309 383 922 1 138 383 733 4 868 354 661 305 298 610 799 3 027 511 808 315 1714 284 302	622 1 552 379 1 443 1 908 300 946 6 528 353 709 294 284 561 879 3 080 620 808 295 3 711 274 376	2,5
sraël	de (note 10) Aon PLC DCC PLC Experian PLC ICON PLC Kerry Group PLC, catégorie A STERIS PLC Bank Hapoalim B.M. Check Point Software Technologies Ltd. Israel Discount Bank, catégorie A Mizrahi Tefahot Bank Ltd. Mobileye Global Inc., catégorie A Monday.com Ltd. a (note 10) Assicurazioni Generali SPA Enel SPA Enel SPA Eni SPA Ferrari NV Intesa Sanpaolo SPA	3 863 3 974 22 696 4 450 2 704 3 150 29 220 3 139 43 047 6 123 14 593 2 670 18 200 85 171 14 062 6 647 53 813	651 1 309 383 922 1 138 383 733 4 868 354 661 305 298 610 799 3 027 511 808 315 1714 284	622 379 1 443 1 908 300 946 6 528 353 709 294 284 561 879 3 080 620 808 808 295 3 711 274	2,5

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 30 juin 2024 (suite)

tre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net	Titre
apon					ASM International N
Aisin Corp.	6 775	338	303		ASML Holding NV
ANA Holdings Inc.	15 339	435	388		ASML Holding NV, a
Bridgestone Corp.	10 085	525	544		ING Groep NV
Brother Industries Ltd.	12 659	302	306		Koninklijke Ahold D
Capcom Co. Ltd.	6 816	155	176		Koninklijke KPN NV
Dai-ichi Life Holdings Inc.	11 433	403	419		Prosus NV
Daiichi Sankyo Co. Ltd.	44 326	1 537	2 107		Randstad NV
Daikin Industries Ltd. Daito Trust Construction Co. Ltd.	6 366 2 700	1 567 406	1 212 382		Stellantis NV Universal Music Gr
Daiwa House Industry Co. Ltd.	14 414	580	502 502		Wolters Kluwer NV
FANUC Corp.	34 768	1 789	1 306		Woiters Mawer 147
Fast Retailing Co. Ltd.	2 947	1 037	1 020		N S
GLP J-REIT	145	272	162		Norvège
GMO Payment Gateway Inc.	14 843	1 466	1 124		Aker BP ASA DNB Bank ASA
Hamamatsu Photonics K.K.	4 026	271	148		DINB BAIR ASA
Honda Motor Co. Ltd.	23 475	358	345		2=
Hoya Corp.	3 437	426	550		² Portugal (note 10)
Hulic Co. Ltd.	30 978	386	377		Energias de Portug
Idemitsu Kosan Co. Ltd.	36 722	345	327		
Inpex Corp.	18 950	392	381		⁴ Singapour (note 10)
Isuzu Motors Ltd.	21 022	351	382		CapitaLand Ascend
ITOCHU Corp.	6 962	380	468		DBS Group Holding
Japan Airlines Co. Ltd.	15 373	381	332		Parkway Life REIT
Japan Exchange Group Inc.	4 721	155	151		Sea Ltd., CAAE
JFE Holdings Inc.	19 442	394	384		Singapore Telecom
Kansai Electric Power Co. Inc.	14 788	374	340		
KDDI Corp.	28 917	1 213	1 048		² Espagne (note 10)
Keyence Corp.	3 273	1 792	1 960		Amadeus IT Group
Komatsu Ltd.	13 676	448	546		Banco Bilbao Vizca
Kurita Water Industries Ltd.	8 443	391	491		Banco Santander S
MatsukiyoCocokara & Co.	15 209	294	299		Iberdrola SA
Mazda Motor Corp. Mitsubishi Chamical Holdings Corp.	19 583	237 401	258		Repsol SA
Mitsubishi Chemical Holdings Corp. Mitsubishi Corp.	51 292 9 389	201	391 252		
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc.	121 481	1 012	1 794		Suède
Mitsui & Co. Ltd.	9 466	188	295		Assa Abloy AB, cat
Monotaro Co. Ltd.	7 400	114	119		Atlas Copco AB, ca
Murata Manufacturing Co. Ltd.	18 973	672	538		Skandinaviska Ens
Nidec Corp.	10 747	1 288	662		Svenska Handelsba
Nintendo Co. Ltd.	15 872	1 093	1 160		Swedbank AB, séri
Nippon Express Holdings Inc.	5 546	435	351		
Nippon Steel Corp.	16 193	524	470		¹ Suisse (note 10)
Nippon Telegraph & Telephone Corp.	461 031	613	596		ABB Ltd., actions n
NOF CORP.	20 688	427	388		Alcon Inc.
Olympus Corp.	24 520	608	541		Coca-Cola HBC AC
Ono Pharmaceutical Co. Ltd.	19 823	388	371		Givaudan SA, actio
Osaka Gas Co. Ltd.	12 834	347	388		Glencore PLC
OTSUKA CORP.	14 623	368	386		Holcim Ltd.
Panasonic Holdings Corp.	37 441	444	421		Julius Baer Group
Recruit Holdings Co. Ltd.	23 703	1 113	1 745		Lonza Group AG, a
Seiko Epson Corp.	16 689	338	357		Nestlé SA, actions
Shimano Inc.	2 361	540	499		Novartis AG, action
Shin-Etsu Chemicals Co. Ltd.	38 051	1 619	2 024		Roche Holding AG
Shiseido Co. Ltd.	35 336	1 605	1 378		Sandoz Group AG
SOMPO HOLDINGS INC.	17 413	377	510		Sika AG, actions no
Sony Group Corp.	15 359	1 668	1 791		Straumann Holding Swiss Re AG
Subaru Corp.	13 732	338	399		Swiss Re AG Swisscom AG
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	14 257	775	1 309		UBS Group AG, ac
T&D Holdings Inc.	14 429	355	345		Zurich Insurance G
Takeda Pharmaceutical Co. Ltd.	22 775	1 048	808		Zunon mourance G
TIS Inc.	12 596	328	335		Tailuen
Tokio Marine Holdings Inc.	36 646	793	1 884		Taïwan
Tokyo Electron Ltd. Tokyo Gas Co. Ltd.	2 129	268 304	638		Taiwan Semicondu Manufacturing Co
Tokyo Gas Co. Ltd. Toyota Motor Corp.	9 770 48 180	304	288		- wanulaciuring O
Toyota Motor Corp.		993 336	1 352		
Toyota Tsusho Corp. Uni-Charm Corp.	15 276 3 856	336 205	408 170		Royaume-Uni
oni-onann oorp.	3 000			16 7 0/	3i Group PLC
1	_	41 526	44 101	16,7 %	AstraZeneca PLC
	0.440	054	200		BAE Systems PLC
	9 449	254	308		Barclays PLC
Hikma Pharmaceuticals PLC				() 1 %	BP PLC
Hikma Pharmaceuticals PLC		254	308	0,1 %	
Hikma Pharmaceuticals PLC xembourg (note 10)	_			0,1 /6	British American To
Hikma Pharmaceuticals PLC	2 000	825	858		British American To Bunzl PLC
Hikma Pharmaceuticals PLC ixembourg (note 10) Spotify Technology SA	_			0,3 %	British American To Bunzl PLC Compass Group Pl
uxembourg (note 10)	_	825	858		British American To

	Nombre	Coût moyen (en milliers	Juste valeur (en milliers	% de
Titre	d'actions	de dollars)	de dollars)	l'actif net
ASM International NV	1 680	692	1 757	
ASML Holding NV ASML Holding NV, actions nominatives	3 794 1 080	1 754 550	5 290 1 511	
ING Groep NV	7 266	133	171	
Koninklijke Ahold Delhaize NV	15 295	642	616	
Koninklijke KPN NV	105 783	552	555	
Prosus NV	17 146	1 088	834	
Randstad NV	5 175	385	321	
Stellantis NV Universal Music Group NV	20 654 7 951	432 320	558 323	
Wolters Kluwer NV	1 535	319	347	
		8 062	13 323	5,1 %
Norvège Aker BP ASA	9 040	352	316	
DNB Bank ASA	18 648	491	501	
25	_	843	817	0,3 %
² Portugal (note 10) Energias de Portugal SA	30 697	159	157	
Energias de l'ortagai o/t	30 037	159	157	0,1 %
⁴ Singapour (note 10)	_			
CapitaLand Ascendas REIT	167 770	455	432	
DBS Group Holdings Ltd.	18 160	580	654	
Parkway Life REIT Sea Ltd., CAAÉ	103 650 8 594	389 870	366 840	
Singapore Telecommunications Ltd.	64 630	147	179	
omgaporo rotocommunicationo Eta.	0+ 000	2 441	2 471	0,9 %
² Espagne (note 10)				
Amadeus IT Group SA	16 443	1 317	1 497	
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA Banco Santander SA	53 827 135 152	522 741	739 860	
Iberdrola SA	72 101	1 007	1 280	
Repsol SA	20 378	442	442	
0.11	_	4 029	4 818	1,8 %
Suède Assa Abloy AB, catégorie B	24 241	756	939	
Atlas Copco AB, catégorie A	18 548	216	476	
Skandinaviska Enskilda Banken, série A	26 764	445	541	
Svenska Handelsbanken AB, catégorie A	57 108	685	747	
Swedbank AB, série A	15 953	457 2 559	450 3 153	1,2 %
¹ Suisse (note 10)	_	2 333	3 100	1,2 /0
ABB Ltd., actions nominatives	20 878	1 126	1 584	
Alcon Inc.	11 085	928	1 348	
Coca-Cola HBC AG	11 510	488	536	
Givaudan SA, actions nominatives Glencore PLC	80 29 093	426 241	518 227	
Holcim Ltd.	6 462	762	781	
Julius Baer Group Ltd.	7 371	567	564	
Lonza Group AG, actions nominatives	204	161	152	
Nestlé SA, actions nominatives	28 703	4 118	4 008	
Novartis AG, actions nominatives	24 675	2 806	3 594	
Roche Holding AG Genusscheine Sandoz Group AG	7 564 14 060	2 913 590	2 867 697	
Sika AG, actions nominatives	1 228	483	480	
Straumann Holding AG	5 480	850	925	
Swiss Re AG	4 055	632	688	
Swisscom AG	749	613	576	
UBS Group AG, actions nominatives Zurich Insurance Group AG	33 118 954	1 065 572	1 331 695	
_silvi iliosidilos Siodp ilo	307	19 341	21 571	8,2 %
Taïwan	_			
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	39 000	1 361	1 581	
manadating 50. Etc.	55 000	1 361	1 581	0,6 %
Royaume-Uni	_			.,.,.
3i Group PLC	17 199	923	907	
AstraZeneca PLC	21 156	3 208	4 504	
BAE Systems PLC Barclays PLC	64 880 160 706	1 088 421	1 478 581	
BP PLC	113 235	421 870	581 933	
British American Tobacco PLC	20 564	920	864	
Bunzl PLC	12 965	680	674	
Compass Group PLC	33 773	1 125	1 259	
Croda International PLC	1 979	159	135	
Diageo PLC	37 670	1 954	1 618	

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 30 juin 2024 (suite)

Tito	Nombre	Coût moyen (en milliers	Juste valeur (en milliers	% de		Tt	Nomb		(en milliers	% de
Titre Evraz PLC	d'actions 56 969	de dollars) 596	de dollars)	l'actif net		Titre Shell PLC	d'action 54 29	,	,	l'actif net
Ferguson PLC	6 192	1 159	1 625			SSE PLC	54 29 17 23			
GSK PLC	11 440	340	301			Standard Chartered PLC	31 63			
Halma PLC	5 914	224	276			Tesco PLC	179 69			
HSBC Holdings PLC	183 867	1 686	2 171			Unilever PLC	28 00			
Imperial Brands PLC	15 367	432	538			OTHIEVEL I LO		29 555		13,3 %
InterContinental Hotels Group PLC	10 089	994	1 450			É4-4- 11-1-		29 333	34 993	13,3 70
Intertek Group PLC	4 350	377	360			États-Unis	04.50	0 007	004	
Kingfisher PLC	73 247	289	314			Coupang Inc.	31 52			
Lloyds Banking Group PLC	333 860	246	315			EPAM Systems Inc.	1 42			
London Stock Exchange Group PLC	12 995	1 534	2 108			iShares MSCI EAFE ETF Linde PLC	67 83 1 44			
Mondi PLC	12 035	290	315			MercadoLibre Inc.	1 44			
National Grid PLC	46 982	731	718			Mercadolibre Inc.	40			4.0.0/
NatWest Group PLC	37 301	206	201					9 710		4,0 %
Reckitt Benckiser Group PLC	11 482	1 096	850			TOTAL DES ACTIONS INTERNA	TIONALES	199 753		90,2 %
RELX PLC	47 461	1 670	2 975			TOTAL DES ACTIONS		201 131	239 402	90,9 %
Rio Tinto PLC	9 812	896	881		,	TOTAL DES PLACEMENTS AVA PLACEMENTS À COURT TER		201 131	239 402	90,9 %
Titre			Taux d'int nominal		Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
PLACEMENTS À COURT TERME (note 11)										
Province de la Colombie-Britannique			5,43	8 %	2024/07/25		3 350 000	4 530	4 567	
Province de la Colombie-Britannique			5,43		2024/09/05		4 000 000	5 431	5 419	
Province de Québec			5,45		2024/07/30		4 000 000	5 418	5 449	
Province de Québec			5,45		2024/09/10		1 750 000	2 352	2 369	
Province de Québec			5,44	- %	2024/09/17	billet à escompte, USD	600 000	813	812	
TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME								18 544	18 616	7,0 %
Moins les coûts de transaction inclus dans le coû	it moyen							(366)		
TOTAL DES PLACEMENTS								219 309	258 018	97,9 %
Marge									923	0,3 %
Actifs dérivés									418	0.2 %
Passifs dérivés									(1 503)	(0,6) %
									, ,	,
Autres actifs, moins les passifs	ODTEUDO D = 5	ADTO							5 599	2,2 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX P RACHETABLES	OKTEURS DE P	AKIS							263 455	100,0 %
1-4Les numéros de référence des couvertures corres	spondent au numé	éro de référence	dans le tableau	Actifs et pa	ssifs dérivés – c	contrats de change à terme.				

Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés (note 11)

							Profit (perte)
Valeur							latent(e)
contractuelle			Nombre de			Juste	(en milliers
(\$)	Nom du contrat	Date d'échéance	contrats	Devise	Prix par contrat	valeur (\$)	de dollars)
19 308 166	Indice MSCI EAEO	septembre 2024	119	USD	2 372,04	19 073 408	(235)
19 308 166	Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés					19 073 408	(235)

Au 30 juin 2024, un montant de 923 245 \$ était déposé à titre de marge des contrats à terme standardisés.

Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme (note 10)

										Profit (perte)
Nº de réf. du		Note de	D / /	D 1		D .		Cours du	Cours du	latent(e)
contrat de	0 / /	crédit de la	Date de	Devise	V 1	Devise	W.L	change à	change de	(en milliers
couverture**	Contrepartie	contrepartie*	règlement	achetée	Valeur nominale	vendue	Valeur nominale	terme	clôture	de dollars)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/06	BRL	16 575 000	USD	3 164 799	0,191	0,178	(303)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/06	BRL	1 230 000	USD	227 799	0,185	0,178	(13)
1	Banque de Montréal	A-1	2024/08/30	CHF	145 000	CAD	224 042	1,545	1,532	(2)
1	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/08/30	CHF	1 600 000	CAD	2 490 645	1,557	1,532	(40)
1	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/08/30	CHF	580 000	CAD	906 472	1,563	1,532	(18)
1	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/08/30	CAD	10 263 312	CHF	6 795 000	0,662	0,653	(145)
	Banque de Montréal	A-1	2024/07/29	CLP	521 985 000	USD	574 367	0,001	0,001	(27)
	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2024/07/29	CLP	543 840 000	USD	584 680	0,001	0,001	(9)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/07/29	USD	570 635	CLP	530 120 000	929,000	941,223	10
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/07/29	USD	569 899	CLP	535 705 000	940,000	941,223	1
	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2024/07/29	COP	2 389 130 000	USD	606 686	0,000254	0,000240	(46)
	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2024/07/29	COP	1 779 270 000	USD	451 362	0,000254	0,000240	(34)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/07/29	COP	8 744 695 000	USD	2 181 266	0,000249	0,000240	(116)
2	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/07/17	EUR	900 000	CAD	1 318 770	1,465	1,466	` _
2	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/07/17	EUR	340 000	CAD	500 429	1,472	1,466	(2)
2	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/07/17	EUR	25 000	CAD	36 890	1,476	1,466	_
2	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/07/17	EUR	150 000	CAD	221 042	1,474	1,466	(1)
2	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/07/17	EUR	120 000	CAD	178 209	1,485	1,466	(2)
2	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/07/17	EUR	215 000	CAD	319 062	1,484	1,466	(4)

Fonds commun d'actions outre-mer Impérial

Nº de réf. du contrat de		Note de crédit de la	Date de	Devise		Devise		Cours du change à	Cours du change de	Profit (perte) latent(e) (en milliers
couverture**	Contrepartie	contrepartie*	règlement	achetée	Valeur nominale	vendue	Valeur nominale	terme	clôture	de dollars)
2	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/07/17	CAD	301 636	EUR	205 000	0.680	0.682	1
2	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/07/17	CAD	6 492 298	EUR	4 430 000	0,682	0,682	(1)
2	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/07/17	CAD	953 773	EUR	640 000	0.671	0,682	16
2	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/07/17	CAD	854 933	EUR	580 000	0,678	0,682	5
2	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/07/17	CAD	5 724 291	EUR	3 900 000	0,681	0,682	8
3	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/09/11	HKD	4 860 000	CAD	856 015	0.176	0.175	(4)
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/11	HKD	1 645 000	CAD	289 740	0.176	0.175	(2)
3	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/11	HKD	605 000	CAD	106 488	0,176	0,175	(1)
3	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/09/11	CAD	3 169 950	HKD	18 060 000	5,697	5,706	5
o o	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/07/24	HUF	210 685 000	CAD	795 077	0.004	0.004	(15)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/07/24	HUF	207 520 000	CAD	769 259	0.004	0.004	(1)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/27	IDR	25 445 865 000	USD	1 542 548	0,000061	0.000061	14
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/12	INR	345 725 000	USD	4 131 612	0,012	0,012	7
	Banque de Montréal	A-1	2024/08/30	KRW	1 313 040 000	USD	968 712	0,000738	0.000727	(19)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/07/16	MXN	15 875 000	CAD	1 247 488	0.079	0.075	(63)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/07/16	MXN	5 110 000	CAD	376 906	0,073	0,075	4
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/07/16	MXN	34 685 000	CAD	2 838 751	0.082	0,075	(251)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/07/16	MXN	7 365 000	CAD	593 981	0.081	0.075	(45)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/07/16	CAD	1 174 657	MXN	14 740 000	12,548	13,405	75
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/07/10	NOK	5 500 000	CAD	713 807	0,130	0,128	
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/07/29	NOK	15 515 000	CAD	1 935 669	0,130	0,128	(9) 52
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/07/29	NOK	5 695 000	CAD	719 098	0,125	0,128	11
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/07/29	NOK	4 365 000	CAD	553 765	0,120	0,128	6
	Banque de Montréal	A-1+ A-1	2024/07/24	NZD	3 480 000	CAD	2 817 217	0,127	0,126	81
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/07/24	CAD		NZD		- ,		
	State Street Trust Co., Canada	A-1+ A-1+	2024/07/24	CAD	1 614 406 1 267 281	NZD	1 940 000 1 540 000	1,202 1,215	1,201 1,201	(1)
	La Banque de Nouvelle-Écosse			PEN						(15)
	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2024/08/02 2024/08/02	USD	2 215 000	USD PEN	592 246	0,267	0,260	(22)
		A-1			586 134		2 215 000	3,779	3,844	14 52
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/07/29	SEK	17 495 000	CAD	2 208 017	0,126	0,129	
	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/07/29	CAD	1 315 797	SEK	10 095 000	7,672	7,742	12
	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/07/29	CAD	965 175	SEK	7 400 000	7,667	7,742	9
4	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/09/24	CAD	1 373 301	SGD	1 350 000	0,983	0,989	9
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/20	TRY	43 645 000	CAD	1 668 387	0,038	0,038	4
	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/07/24	USD	475 000	CAD	651 781	1,372	1,367	(2)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/07/24	USD	620 000	CAD	849 173	1,370	1,367	(1)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/07/24	USD	500 000	CAD	683 516	1,367	1,367	_
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/07/24	USD	6 755 000	CAD	9 280 735	1,374	1,367	(44)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/07/24	USD	800 000	CAD	1 091 352	1,364	1,367	3
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/07/24	USD	605 000	CAD	822 588	1,360	1,367	5
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/07/24	USD	695 000	CAD	945 478	1,360	1,367	5
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/07/24	USD	650 000	CAD	889 353	1,368	1,367	(1)
	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/07/24	CAD	1 051 177	USD	765 000	0,728	0,731	`5 [´]
	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/07/24	CAD	802 081	USD	585 000	0,729	0,731	2
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/07/24	CAD	1 645 290	USD	1 210 000	0,735	0,731	(9)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/07/24	CAD	772 592	USD	565 000	0,731	0,731	_
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/07/24	CAD	535 479	USD	390 000	0,728	0,731	2
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/07/24	CAD	335 322	USD	245 000	0,731	0,731	
-	Actifs et passifs dérivés – contrats à terme									(850)

La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des contrats de change à terme détenus par le Fonds est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

 $^{^{\}star\star}$ Les numéros de référence correspondent à un numéro de l'inventaire du portefeuille.

Annexe à l'inventaire du portefeuille (non audité)

Conventions de compensation (note 2d) (en milliers)

Le Fonds peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Le tableau qui suit, aux 30 juin 2024 et 31 décembre 2023, présente le rapprochement entre le montant net des dérivés de gré à gré inscrit aux états de la situation financière et :

- · le montant brut avant la compensation exigée selon les IFRS; et
- · le montant net après compensation selon les conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires, mais qui ne satisfait pas aux critères de compensation selon les IFRS.

Actifs et passifs financiers		Montants compensés	Montants non o	Montants non compensés		
	Actifs (passifs) bruts	Montants compensés selon les IFRS	Montants nets présentés aux états de la situation financière	Conventions- cadres de compensation	Espèces reçues en garantie	
Au 30 juin 2024						
Actifs dérivés de gré à gré	418 \$	- \$	418 \$	(358) \$	- \$	60 \$
Passifs dérivés de gré à gré	(1 268)	-	(1 268)	358	-	(910)
Total	(850) \$	- \$	(850) \$	- \$	- \$	(850) \$
Au 31 décembre 2023	· ·					
Actifs dérivés de gré à gré	662 \$	- \$	662 \$	(401) \$	- \$	261 \$
Passifs dérivés de gré à gré	(516)	<u> </u>	(516)	401	<u> </u>	(115)
Total	146 \$	- \$	146 \$	- \$	- \$	146 \$

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 30 juin 2024 et 31 décembre 2023, le Fonds ne détenait aucun placement dans des fonds sous-jacents où les participations représentaient plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Fonds commun d'actions outre-mer Impérial (le Fonds) cherche à procurer une croissance à long terme par la plus-value du capital, en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs autres que nord-américains, y compris des actions privilégiées, des bons de souscription, des titres convertibles en titres de participation et d'autres titres assimilables à des actions ordinaires.

Stratégies de placement : Le Fonds emploie une combinaison de styles de placement, comme les stratégies de croissance, les stratégies orientées vers la valeur et les stratégies de base dans le cadre de ses décisions de placement et analyse plusieurs critères de placement dans le cadre du processus de gestion de placements, tels que le choix de pays/régions, la répartition des devises et l'analyse des niveaux de secteurs/titres. Le choix des titres sera fondé principalement sur l'approche ascendante détaillée.

Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Risque de concentration aux 30 juin 2024 et 31 décembre 2023

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 30 juin 2024.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Fonds au 31 décembre 2023 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 décembre 2023

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Actions canadiennes	1,2
Actions internationales	
Australie	5,4
Autriche	0,1
Belgique	0,4
Bermudes	0,4
Danemark	3,7
Finlande	0,4
France	12,1
Allemagne	6,2
Hong Kong	1,4
Inde	0,8

Au 31 décembre 2023 (suite)

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
· · · ·	
Indonésie	0,3
Irlande	2,6
Israël	0,3
Italie	2,4
Japon	17,1
Jordanie	0,2
Luxembourg	0,3
Pays-Bas Pays-Bas	4,2
Norvège	0,7
Singapour	0,6
Espagne	2,0
Suède	2,0
Suisse	9,4
Royaume-Uni	13,1
États-Unis	3,9
Placements à court terme	7,3
Actifs (passifs) dérivés	0,3
Autres actifs, moins les passifs	1,2
Total	100,0

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 30 juin 2024 et 31 décembre 2023, le Fonds avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

	% de l'actif net				
Titres de créance par note de crédit (note 2b)	30 juin 2024	31 décembre 2023			
AAA	_	2,4			
AA	4,6	_			
A	·_	0,7			
Non noté	2,4	4,2			
Total	7,0	7,3			

Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Fonds était importante aux 30 juin 2024 et 31 décembre 2023, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et des montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 30 juin 2024

Devise (note 2n)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
EUR	64 632	24,5
JPY	44 491	16,9
USD	39 199	14,9
GBP	36 163	13,7
CHF	14 324	5,4
DKK	12 179	4,6
AUD	11 940	4,5
INR	6 452	2,4
NOK	4 806	1,8
BRL	4 318	1,6
COP	4 233	1,6
MXN	3 603	1,4
SEK	3 211	1,2
IDR	2 742	1,0
TRY	1 673	0,6
TWD	1 585	0,6
HUF	1 549	0,6
KRW	1 304	0,5

Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2023

714 07 4000111010 2020		
Devise (note 2n)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
EUR	75 829	28,2
JPY	46 078	17,2
USD	35 489	13,2
GBP	35 285	13,1
CHF	20 833	7,8
AUD	13 063	4,9
DKK	10 094	3,8
SEK	6 486	2,4
INR	4 689	1,7
BRL	2 895	1,1
NOK	2 878	1,1
HKD	2 413	0,9
COP	2 397	0,9
MXN	2 123	0,8
IDR	1 712	0,6
SGD	1 661	0,6

^{*} Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 30 juin 2024 et 31 décembre 2023 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	2 602	2 670

Risque de taux d'intérêt

Aux 30 juin 2024 et 31 décembre 2023, la majeure partie des actifs et passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt et étaient à court terme; ainsi, le Fonds n'était pas grandement exposé aux risques de fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Fonds conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les annexes des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 30 juin 2024 et 31 décembre 2023 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

		Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)		
Indice(s) de référence	30 juin 2024	31 décembre 2023		
Indice MSCI EAEO	2 755	2 798		

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 30 juin 2024 et 31 décembre 2023 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

Au 30 juin 2024

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Placements à court terme	_	18 616	-	18 616
Actions	26 995	212 407	-	239 402
Actifs dérivés	-	418	-	418
Total des actifs financiers	26 995	231 441	-	258 436
Passifs financiers				
Passifs dérivés	(235)	(1 268)	-	(1 503)
Total des passifs financiers	(235)	(1 268)	-	(1 503)
Total des actifs et des passifs financiers	26 760	230 173	_	256 933

- (i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques
- (ii) Autres données observables importantes
- (iii) Données non observables importantes

Au 31 décembre 2023

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Placements à court terme	_	19 760	_	19 760
Actions	26 267	218 613	_	244 880
Actifs dérivés	710	662	-	1 372
Total des actifs financiers	26 977	239 035	-	266 012
Passifs financiers				
Passifs dérivés	-	(516)	-	(516)
Total des passifs financiers	-	(516)	-	(516)
Total des actifs et des passifs financiers	26 977	238 519	_	265 496

- i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques
- (ii) Autres données observables importantes
- (iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Juste valeur des actifs transférés du niveau 1 au niveau 2		
au cours de la période (en milliers de dollars)	736	_

Fonds commun d'actions outre-mer Impérial

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 31 décembre 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Le Fonds ne détenait pas de placements de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de la période.

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Organisation des fonds et périodes de présentation de l'information financière

Les Fonds communs Impérial sont composés du Fonds commun marché monétaire Impérial, du Fonds commun d'obligations à court terme Impérial, du Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial, du Fonds commun d'obligations internationales Impérial, du Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial, du Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial, du Fonds commun d'actions uS Impérial, du Fonds commun d'actions outre-mer Impérial et du Fonds commun économies émergentes Impérial (individuellement un Fonds et collectivement, les Fonds).

Les Portefeuilles axés sur la production de revenu comprennent le Portefeuille de revenu prudent, le Portefeuille de revenu équilibré et le Portefeuille de revenu équilibré et le Portefeuille de revenu élevé (individuellement un Portefeuille et collectivement, les Portefeuilles).

Chacun des Fonds communs Impérial et chacun des Portefeuilles axés sur la production de revenu (individuellement un Fonds et collectivement, les Fonds) est une fiducie de fonds commun de placement constituée en vertu des lois de l'Ontario et régie aux termes d'une déclaration de fiducie (la déclaration de fiducie). Le siège social des Fonds est situé au CIBC Square, 81 Bay Street, 20th Floor, Toronto (Ontario) M5 L0F7

La Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) est le gestionnaire (le *gestionnaire*) des Fonds et la Compagnie Trust CIBC est le fiduciaire (le *fiduciaire*) des Fonds. Chaque Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. À la date des présents états financiers, chacun des Fonds offrait des parts de catégorie A, le Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial, le Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial et le Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial offraient des parts de catégorie W, le Portefeuille de revenu prudent offrait des parts des catégories T3 et T4, le Portefeuille de revenu équilibré offrait des parts des catégories T5 et T6.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (la date de création) et la date à laquelle les parts de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois (la date de début des activités) sont indiquées à la note intitulée Organisation du Fonds des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Fonds au 30 juin 2024. Les états de la situation financière de chaque Fonds sont présentés aux 30 juin 2024 et 31 décembre 2023. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds sont établis pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023, sauf pour les Fonds créés au cours de l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'aux 30 juin 2024 et 2023.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 12 août 2024.

2. Sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, Information financière intermédiaire (l'IAS 34), publiée par l'International Accounting Standards Board (l'IASB).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les Normes internationales d'information financière (les IFRS). Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds (à moins d'indication contraire).

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'IFRS 9, Instruments financiers, les Fonds classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- Coût amorti Actifs détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à
 des remboursements de principal et à des versements d'intérêt (le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt
 effectif.
- Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (la JVAERG) Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas d'instruments de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- Juste valeur par le biais du résultat net (la JVRN) Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Fonds et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers des Fonds est géré et que sa performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Fonds; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Tous les Fonds ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation de chaque Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

b) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille de chaque Fonds pour connaître les informations précises sur les risques.

Juste valeur des instruments financiers à l'aide de techniques d'évaluation

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Fonds. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (le niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (le niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Fonds se trouve à l'*Annexe* à *l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Fonds, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. En outre, un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Fonds, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec les Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Fonds sont exposés. Certains Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement principalement par le gouvernement de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notations de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur note de crédit s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs ou des sous-conseillers.

Les Fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2k.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Les fonds communs de placement peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Fonds sont exposés aux rachats au comptant quotidiens de parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'iliquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Fonds de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (la COVID-19) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement des Fonds. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 30 juin 2024, les Fonds n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations coupon zéro qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- ii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iii) Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- iv) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- v) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau Conventions de compensation à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres d'un Fonds est établi de la façon suivante : les titres sont acquise et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement en résultat net et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation (à moins d'indication contraire).

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change.

g) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période considérée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Fonds qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture, ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Fonds qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

h) Contrats à terme standardisés

Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux chaque date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Fonds peuvent conclure des contrats d'options à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Fonds subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Fonds réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat. À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisées et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Fonds comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Fonds comptabilise un profit réalisé qui est présenté au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Swaps

Les Fonds peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Fonds peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Fonds à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. Les Fonds ne concluront des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des informations additionnelles sur les swaps en cours à la fin de la période se trouvent à la section Actifs et passifs dérivés – swaps de l'inventaire du portefeuille des Fonds applicables.

k) Prêt de titres

Un Fonds peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement, la garantie minimale permise est de 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

i) Trésorerie.

- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne, qui n'est pas la contrepartie, ou un membre du groupe de la contrepartie, du fonds dans le cadre de la transaction, pour autant que les titres de créance de l'institution financière canadienne notés comme dette à court terme par une agence de notation agréée aient une note de crédit approuvée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et dont l'échéance est identique à celle des titres prêtés.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Fonds sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Fonds et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Fonds. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Fonds et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Fonds. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Fonds.

I) Fonds à catégories multiples

Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Toutes les charges d'exploitation et tous les frais de gestion propres à une catégorie n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès des Fonds.

m) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

n) Légende des abréviations

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

Abréviations des devises	Nom de la devise	Abréviations des devises	Nom de la devise
AED	Dirham des Émirats arabes unis	JPY	Yen japonais
ARS	Peso argentin	KES	Shilling kényan
AUD	Dollar australien	KRW	Won sud-coréen
BRL	Real brésilien	MAD	Dirham marocain
CAD	Dollar canadien	MXN	Peso mexicain
CHF	Franc suisse	MYR	Ringgit malais
CLP	Peso chilien	NOK	Couronne norvégienne
CNY	Renminbi chinois	NZD	Dollar néo-zélandais
COP	Peso colombien	PHP	Peso philippin
CZK	Couronne tchèque	PLN	Zloty polonais
DKK	Couronne danoise	RON	Leu roumain
EGP	Livre égyptienne	RUB	Rouble russe
EUR	Euro	SEK	Couronne suédoise
GBP	Livre sterling	SGD	Dollar de Singapour
GEL	Lari géorgien	THB	Baht thaïlandais
HKD	Dollar de Hong Kong	TRY	Nouvelle livre turque
HUF	Forint hongrois	TWD	Dollar de Taïwan
IDR	Rupiah indonésienne	USD	Dollar américain
ILS	Shekel israélien	ZAR	Rand sud-africain
INR	Roupie indienne		

Autres Description

abréviations

CAAÉ Certificat américain d'actions étrangères
OVC Obligation à valeur conditionnelle
ELN Billet lié à des titres de participation
FNB Fonds négocié en Bourse

CIAÉ Certificat international d'actions étrangères

CAÉ sans droit Certificat représentatif d'actions étrangères sans droit de

de vote vote

o) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie, est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (la date d'évaluation) d'un Fonds correspond à un jour ouvrable au siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La juste valeur des placements ou des actifs d'un Fonds est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

b) Obligations, débentures et autres titres de créance

Les obligations, débentures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Fonds investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une valeur liquidative plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription cotés sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et que la note de crédit de chaque contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés. les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de contrats à terme standardisés et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de garantie. Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Fonds sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

f) Autres placements

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant.

Le gestionnaire établit la valeur d'un titre ou d'un autre bien d'un Fonds pour lequel aucun cours n'est disponible ou pour lequel le cours ne reflète pas adéquatement la juste valeur en l'évaluant à sa juste valeur. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds d'investissement (les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Fonds à ces placements. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisé(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Fonds ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau Participations dans des fonds sous-jacents est présenté dans l'Annexe à l'inventaire du portefeuille et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Fonds dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Les parts en circulation représentent le capital d'un Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part qui sera déterminé. Le règlement du coût des parts émises est effectué en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable au moment de l'émission. Les distributions effectuées par un Fonds et réinvesties par les porteurs de parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par un Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part d'un Fonds. Le droit de faire racheter des parts d'un Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Fonds, à l'exclusion du passif d'un Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour un Fonds. Le Fonds n'est pas assujetti, en vertu de règles externes, à des exigences concernant son capital.

Le capital reçu par un Fonds est utilisé dans le cadre du mandat de placement de ce Fonds, ce qui peut inclure la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande d'un porteur de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6. Frais de gestion et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds et calculés quotidiennement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de gestion annuels maximums exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pouvant être imputés par un Fonds sont présentés dans la note intitulée *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global.

En plus du paiement des frais de gestion et à moins qu'ils ne soient absorbés ou remboursés par le gestionnaire, les seuls frais payables par chacun de ces Fonds sont les frais liés aux emprunts et aux intérêts; les honoraires et frais du CEI ou des membres du CEI; les nouveaux frais pouvant découler de nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires imposées après le 25 mars 2024; les honoraires et frais liés à un litige ou engagés dans le but de faire valoir des droits pour le compte des Fonds; les taxes de vente (y compris la TPS/TVH) sur ces charges ainsi que l'impôt sur le résultat, les retenues d'impôt et toute autre taxe

Le gestionnaire peut décider, à sa discrétion, de payer certaines de ces charges d'exploitation qui incomberaient normalement au Fonds plutôt que de laisser le Fonds les prendre en charge. La décision de payer ces charges d'exploitation est au gré du gestionnaire et pourrait se poursuivre indéfiniment ou être révoquée à tout moment, sans préavis aux porteurs de parts.

Le gestionnaire peut recouvrer un montant inférieur aux charges d'exploitation réelles qu'il paie, et ainsi prendre en charge des charges. Le gestionnaire peut également imputer à un Fonds un montant inférieur aux frais de gestion maximums présentés à la note *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global, et ainsi renoncer aux frais de gestion.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de prendre en charge des charges d'exploitation ou cesser de renoncer aux frais de gestion. Les charges d'exploitation prises en charge par le gestionnaire ou les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (les distributions des frais de gestion) du Fonds. Les distributions des frais de gestion sont necession entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion payées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Lorsqu'un Fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Fonds ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Fonds ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents dont les Fonds détiennent des parts peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Fonds. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Les Fonds sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). La tranche de leur revenu net et/ou des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule lorsque les parts des Fonds sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Fonds à été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le coût moyen des parts aux fins fiscales, ce qui peut donner lieu à un gain en capital pour le porteur de parts, dans la mesure où le coût moyen devient inférieur à zéro.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition des Fonds se termine le 15 décembre, sauf pour le Fonds commun marché monétaire Impérial, pour lequel l'année d'imposition se termine le 31 décembre.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Provision pour impôts en lien avec des titres indiens

Les Fonds peuvent investir dans des titres cotés à une Bourse reconnue en Inde et, à titre d'investisseur de portefeuille étranger en Inde, ces Fonds seraient assujettis aux impôts locaux sur les gains en capital réalisés à la vente de ces titres indiens. Par conséquent, les Fonds comptabilisent une provision pour de tels impôts locaux établie à partir des profits latents nets résultant de ces titres indiens, et présentent ce montant au poste Provision pour retenues d'impôt dans les états de la situation financière et au poste Retenues d'impôt dans les états du résultat global.

8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note Commissions de courtage et honoraires des états du résultat global de chaque Fonds, le cas échéant. Lors de l'attribution des activités de courtage à un courtier, le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Fonds peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté à la note Commissions de courtage et honoraires des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard des Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Les opérations relatives aux titres à revenu fixe et à certains autres titres sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et de certains autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers à Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI* ou le *conseiller en valeurs*) et à tout sous-conseiller en valeurs, la valeur des services fournis au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller en valeurs.

9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements de titres ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres figurent dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans des opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Fonds.

Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et certains sous-conseillers en valeurs des Fonds

La Banque CIBC est le gestionnaire, la Compagnie Trust CIBC, le fiduciaire, et GACI, le conseiller en valeurs de chacun des Fonds.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Fonds (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux coûts liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent des transferts des Fonds et fournit tous les autres services administratifs requis par les Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers en valeurs. Le cas échéant, l'information sur les montants des rabais de courtage figure à la note Commissions de courtage et honoraires des états du résultat global de chaque Fonds.

Le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note Commissions de courtage et honoraires des états du résultat global de chaque Fonds.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Fonds, autrement payables par le Fonds, sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du résultat global de Chaque Fonds, au cours du mois en question. Le total des rabais de courtage versés par le Fonds aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard des Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Dépositaire

Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (le dépositaire). Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour les Fonds. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par un Fonds, ou une partie d'un Fonds, sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom des Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (STM CIBC) fournit certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Les montants en dollars versés par les Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à STM CIBC au titre des services de prêt de titres pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023 sont présentés dans la note Fournisseur de services des états du résultat global.

10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement de certains Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme pour ces Fonds.

11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés en cours auprès de courtiers.



Fonds communs Impérial Portefeuilles axés sur la production de revenu

Banque CIBC
1 888 357-8777
www.cibc.com/fondsmutuels
info@gestiondactifscibc.com

CIBC Square 81 Bay Street, 20th Floor Toronto (Ontario) M5J 0E7